

Grand démarrage pour le Club Med de La Rosière

CONSTRUCTION Le groupe Club Med poursuit ses ambitions en montagne, avec la construction d'un complexe de vacances, au sein de la station de La Rosière, en Tarentaise. Celui-ci sera doté de 440 chambres, dont quarante suites. Les travaux ont démarré en avril sur la zone bétonnée d'un ancien aéroport fermé depuis de nombreuses années. Environ 70 % des entreprises qui interviennent sur le chantier sont savoyardes, selon les informations données par le groupe. L'ouverture de ce nouveau Club Med en station, est prévue pour décembre 2020.

UN GROS INVESTISSEMENT. Pour les partenaires investisseurs, la SAS Murs La Rosière et son actionnaire la Caisse des Dépôts et Consignations, ce projet représente un investissement total de près de 130 millions d'euros.

ET POUR L'ENVIRONNEMENT ? Club Med s'est engagé auprès de la commune de Montvalezan, sur laquelle se trouvent l'établissement et la station de La Rosière, à dépolluer et végétaliser la partie aval de cet ancien altiport afin de rendre près de 4 000 m² à la nature. Le groupe vise aussi l'obtention de la certification



TOURISME. Ce nouveau Club Med devrait entraîner la création de plus de 400 emplois directs et indirects. Soixante-dix moniteurs de l'ESF encadreront les futurs clients pour des cours de ski.

BREEAM New Resort. Il s'agit d'un label britannique reconnu et exigeant dans ses critères d'attribution, qui authentifie les efforts consentis en matière d'écoconstruction. Toutes les phases de la vie du bâtiment (la conception, la construction et l'exploitation) sont ainsi régulièrement auditées dans le cadre de cette démarche. Une

fois l'établissement ouvert à la clientèle, un nouvel audit déterminera si ce complexe peut obtenir la certification Green Globe. Celle-ci distingue les établissements touristiques qui se sont engagés dans l'amélioration quotidienne et continue de la gestion environnementale et sociétale de leur activité. ●

Une enveloppe de 2,5 millions d'euros pour le Plan Montagne de la Région

INVESTISSEMENT Depuis 2016, la Région Auvergne-Rhône-Alpes structure un important plan d'aides financières pour le développement des stations de ski de son territoire. 110 millions d'euros de subventions ont déjà été alloués à différents projets de développement de la neige de culture, d'acquisition d'hébergements, de promotion des classes de neige ou d'aide aux petites stations. « Il n'y avait jamais eu un tel effort en direction du secteur des sports d'hiver depuis la présidence de Georges Pompidou », s'enorgueillit Gilles Chabert, conseiller régional et « Monsieur montagne » de l'exécutif de Laurent Wauquiez.



Gilles Chabert, conseiller régional spécial « Montagne » de l'exécutif de Laurent Wauquiez, président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

600 000 EUROS POUR VAL THORENS. Une nouvelle enveloppe financière a été débloquée le 19 septembre dernier, lors de la commission permanente de l'assemblée

régionale. 2,5 millions d'euros supplémentaires ont été attribués à 15 projets bénéficiaires. En Savoie, 600.000 euros de subventions sont notamment

attribués à la société d'exploitation des téléphériques Tarentaise Maurienne pour l'agrandissement d'une retenue collinaire à Val Thorens. 142 300 euros sont attribués à Pralognan-la-Vanoise pour développer son réseau d'enneigeurs. Enfin, la Région alloue 240 300 euros à un projet de résidence d'athlètes à la Féclaz.

HÉBERGEMENT DES SAISONNIERS. Outre le financement de différents projets immobiliers et de neige artificielle, l'assemblée régionale a également attribué des crédits pour la création de logements spécifiques en stations, tels que la construction de deux logements de fonction pour le cabinet médical d'Arc 2000 (93 920 euros de la Région) ou la requalification d'une ancienne gare de départ de téléphérique en logements pour le personnel saisonnier, à Val d'Isère (91 983 euros). ●